

Comment j'adopte les bonnes pratiques à vélo :

- ✓ **VITESSE**
J'adapte ma vitesse en fonction des conditions de circulation. L'assistance au pédalage des vélos électriques se coupe à 25 km/h maximum.
- ✓ **SÉCURITÉ**
Je contrôle régulièrement l'état de mes pneus pour bien tenir la route.
- ✓ **CONCENTRATION**
Je respecte le code de la route, je reste concentré sur mon trajet, je suis attentif aux autres usagers et je ne porte aucun dispositif sonore à l'oreille.
- ✓ **RESPECT DES VOIES**
J'emprunte en priorité les bandes et pistes cyclables et je ne conduis pas sur les trottoirs.
- ✓ **RESPONSABILITÉ**
Je ne transporte aucun passager, l'usage du vélo étant strictement individuel (sauf le transport d'un enfant de moins de 14 ans sur un siège homologué et portant un casque).
- ✓ **CONDITIONS MÉTÉO**
En cas de pluie, je roule prudemment pour éviter les glissades sur des surfaces lisses comme les passages piétons ou les plaques d'égout.
- ✓ **MAINTIEN DES DISTANCES DE SÉCURITÉ**
En fonction du trafic, je m'assure des bons intervalles de sécurité avec les autres véhicules (1 mètre minimum).
- ✓ **CIVISME**
Je stationne mon vélo uniquement sur des emplacements prévus pour ne pas gêner les autres usagers et j'évite ainsi les amendes.



www.montrajetvert.fr

ÊTRE ÉTUDIANT et s'engager pour une **MOBILITÉ DURABLE**

www.montrajetvert.fr



 @montrajetvert |  Mon trajet vert |  @montrajetvert

Sources : INSEE, 2021 / ADEME / Le guide du bon cycliste
Two Roule - securite-routiere.gouv.fr



Je vais au campus à
VÉLO

Ne pas jeter sur la voie publique - Mai 2026 - Photos : Lucas-Général à l'aide de l'IA/Map Graphics-AdobeStock.com - Illustration : Two Roule



Pourquoi me déplacer au quotidien à vélo ?

Accessible à tous, sans permis requis, le vélo est aujourd'hui l'un des moyens de transport les plus écologiques et pratiques pour se déplacer au quotidien.

Gain de temps

Je mets moins de temps à vélo qu'en voiture, pour faire un trajet de 3 km, stationnement compris

Pratique

Je stationne facilement

et je peux opter pour un modèle pliable à emmener dans les transports en commun

Rapide

J'évite les bouchons,

je réduis mon temps de trajet, notamment sur les courtes distances

Agréable

Je me déplace avec flexibilité, agilité et sans stress !

Écologique

Je réduis la pollution (atmosphérique et sonore) et je désengorge les axes de circulation

Économique

J'optimise mon budget transport

en réduisant mes dépenses en carburant, en entretien et en stationnement

Bon pour la santé

Je pratique une activité au grand air

et, en adoptant une pratique régulière, je réduis les risques d'infarctus et d'accidents vasculaires cérébraux

Aujourd'hui



60

des trajets domicile-travail de moins de 5 km sont effectués en voiture et seulement



5

à vélo

Pour un trajet de

10 km/jour

les dépenses s'élèvent à

100 €/an

à vélo

contre 1 000 €/an

en voiture

Comment sécuriser mon trajet à vélo ?

Fortement recommandé

CASQUE

pour réduire largement les conséquences graves des accidents

Obligatoire

AVERTISSEUR SONORE

pour signaler ma présence aux autres usagers

Recommandé

RÉTROVISEUR

pour garantir une meilleure visibilité et anticiper les dangers

Obligatoire

SYSTÈME DE FREINAGE AVANT/ARRIÈRE

il est conseillé de vérifier leur efficacité avant chaque départ

Recommandé

GARDE-BOUE

pour éviter les projections diverses (terre, poussière)

Recommandé

PNEUS À BANDES LATÉRALES RÉTRO-RÉFLÉCHISSANTES

pour assurer ma visibilité auprès des autres usagers de la route

Recommandé

CARTER DE CHAÎNE

pour protéger la chaîne du vélo et le pédalier de la poussière

Obligatoire

CATADIOPTRES AVANT BLANC/LATÉRAL ORANGE ARRIÈRE ROUGE

pour assurer une bonne visibilité de nuit, les catadioptres permettent de réfléchir les lumières émises par les feux de voitures

Obligatoire pour tout cycliste circulant hors agglomération la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante

UN GILET RÉTRO-RÉFLÉCHISSANT pour être visible des autres usagers de la route

Recommandé

PORTE-BAGAGES

pour éviter d'endommager son vélo et ne pas gêner sa conduite

Obligatoire

FEU DE POSITION ARRIÈRE

indispensable pour être visible des autres usagers de la route et assurer ma sécurité

Obligatoire

MARQUAGE

depuis le 1^{er} janvier 2021, à l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion (vendu par un professionnel), celui-ci doit être enregistré dans une base de données avec un numéro unique afin de le retrouver plus facilement en cas de vol

Recommandé

BÉQUILLE

pour installer son chargement sur le vélo ou pour s'arrêter hors stationnement

Fortement recommandé

ANTIVOL

pour gagner en sérénité

